

Lignes directrices du Fonds des médias du Canada Le RPM satisfait de la place du multimédia

COMMUNIQUÉ - (Montréal, 29 mars 2010) Le Regroupement des producteurs multimédia (RPM) accueille avec satisfaction les lignes directrices du Fonds des médias du Canada (FMC) telles que dévoilées le 26 mars dernier. Le RPM est particulièrement ravi des annonces faites pour les volets expérimental et convergent du FMC.

« Il s'agit pour nous d'une réelle reconnaissance de notre industrie et d'internet comme un média culturel à part entière, de réagir Marc Beudet, président du RPM. Que ce soit pour diffuser des contenus originaux ou associés à des émissions de télévision, les plateformes numériques sont dorénavant au cœur des stratégies de financement des médias électroniques et interactifs. C'est le début d'une nouvelle ère pour laquelle le RPM et ses membres envisagent avec plaisir une collaboration soutenue avec les diffuseurs et les producteurs télé. »

Rappelons que pour le volet convergent (télé et autres plateformes), en plus des composants médias numériques de base, comme les sites Web de première génération et la vidéo sur demande, le FMC favorisera la création de contenus originaux riches et interactifs comme des jeux vidéo, des webisodes, des mobisodes, des baladodiffusions, etc.

Catalina Briceno, vice-présidente du RPM et responsable du comité webtélé au sein du regroupement, se dit quant à elle « heureuse de voir que les nouveaux médias soient reconnus comme ayant une place à part entière dans le paysage de l'audiovisuel. Les annonces pour le volet expérimental favoriseront notamment l'émergence de nouvelles voix et de contenus novateurs pour le public canadien dont assurément ceux liés à la webtélé et aux webséries. »

Le RPM a été associé dès le départ au processus de consultation menant aux lignes directrices du FMC. Ses positions, lors des nombreuses rencontres, ont toujours été de favoriser une production soutenue et conséquente de contenu original, audiovisuel et interactif, sur les nouvelles plateformes, en permettant ainsi à la production multimédia de continuer à compléter l'offre des médias traditionnels, notamment la télévision.

Le Regroupement des producteurs multimédia (www.rpm-qc.com), créé en 2000, représente près de quatre-vingt-dix producteurs actifs en production de contenu de commande, de convergence ou original sur les nouvelles plateformes. Le RPM vise notamment à créer un climat propice au développement et à la croissance de la production multimédia au Québec. En ce sens, le RPM fait des représentations actives auprès des gouvernements, gère des ententes collectives avec les syndicats d'artistes et participe à la réalisation d'études sur les réalités économiques et d'affaires du secteur.